

Une ruralité harmonieuse



→p.4

Créer la convivialité,
C'est faire vivre le village



→p.6

Voyager :
C'est découvrir ensemble



→p.8

Commémorer
C'est construire demain

Sommaire

- ◆ Les vœux du conseil municipal
- ◆ Les associations
- ◆ Les animations
- ◆ Les travaux
- ◆ En bref

Le mot du maire et les vœux du conseil municipal 2018

« Rien ne change jamais que pour mieux se poursuivre ».

Une toute petite phrase de Jean d'Ormesson qui vient de nous quitter. Une phrase à son image, pleine de vie et d'espoir pour demain. Un demain meilleur qu'aujourd'hui pour des hommes plus heureux.

Quelques signes peut-être vont dans ce sens. L'année s'est déroulée plus calmement sur le plan de la sécurité intérieure, mais ce sont d'autres pays qui ont du subir la barbarie des attentats. De même, la politique internationale n'est toujours pas sans donner des inquiétudes et des conflits ouverts ou larvés sèment la mort et l'insécurité.

En France, la vie politique a été profondément modifiée par les élections du printemps. L'avenir nous dira si ces nouveaux venus réussissent mieux que d'autres à redonner travail et confiance aux français, avec une récente amélioration de l'activité et de l'emploi.

Dans notre communauté d'agglomération, le Président et quelques vice-présidents ont changé à l'occasion de la fusion avec la communauté de communes du Val de Sorne. De nouvelles compétences vont être exercées par ECLA, notamment dans les domaines de la voirie et de l'assainissement, avec plus de synergie entre eux. Mais de nombreuses divergences de vue subsistent avec notre commune, comme par exemple la question de l'intégration de Baume les Messieurs.

A Pannessières, nous avons encore procédé cette année à des travaux d'entretien plus qu'à de réels investissements, travaux qui suffisent cependant à grever notre budget, profondément affecté par les baisses de dotation nationales. (Environ 5% de nos revenus).

Cependant, le budget 2017 est équilibré avec un solde positif de 35000 € environ, Faudra-t'il cependant augmenter les impôts locaux jusqu'à un revenu de 100000€ (97000€ aujourd'hui) afin de compenser en partie les baisses de dotation de l'État ? L'achat des terrains Mouillard semble possible aujourd'hui. Le produit de la vente du terrain de La Chaumette servira à donner à la commune un véritable espace foncier cohérent et permettra de proposer des terrains à bâtir dans une zone choisie au moment de la refonte du POS en PLU. Enfin, quelques projets de travaux ont toujours cours : réhabilitation de la salle du foyer et transformation du lavoir de La Lième en abri bus.

Nous avons eu d'autre part la satisfaction de voir des bénévoles prendre en main certains travaux ainsi que l'animation de plusieurs manifestations : exposition de peintures, fête autour du terrain de sport, beaujolais nouveau. Autant de raisons de se réunir et de passer de très bons moments emplies de convivialité. Merci à celles et ceux qui s'investissent pour que vive le village.

Satisfaction également de voir que les grandes rencontres citoyennes ont été largement suivies, bien au-delà des moyennes nationales, qu'il s'agisse des élections ou de la participation aux commémorations autour du monument aux morts. Qui nous a dit que nos villages étaient morts, ou tout au moins mis à l'écart du monde ? C'est pourtant là que l'on trouve encore la culture citoyenne et le goût du vivre ensemble.

Plusieurs décès cette année ont assombri notre commune, et c'est un peu de la mémoire du village qui s'en va. Tous ces gens ont fait l'histoire du village, oh bien sûr l'histoire locale, mais la nôtre, celle qui nous est proche et qui nous touche. Que toutes ces familles ainsi que celles des gens malades soient assurées de notre profonde sympathie.

Au nom du Conseil Municipal, et pour tous les habitants du village, je forme les vœux les plus sincères de belle et heureuse année 2017, une année que je souhaite porteuse de paix et de bonheur de vivre.

Le Maire

Maurice MONNET

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE :

Mercredi	de 14 h à 17 h
Judi	de 9h à 12 h
Vendredi	de 10 h à 12 h
	de 14 h à 17 h

Permanence du Maire et de ses adjoints :

Vendredi de 18h à 19 h

Tél : 03.84.43.18.02

Mail : mairie.pannessieres@wanadoo.fr



L'association de chasse

Patrice, un passionné au service de la chasse et des citoyens

Issu d'une famille de chasseurs au petit gibier, Patrice POUTHIER a rejoint la société de chasse de Pannessières en 2012. La retraite bienvenue en 2015, Patrice décide d'adapter son emploi du temps à sa passion et de se qualifier comme piégeur avec son épouse, Martine, puis comme garde chasse particulier. Il intègre très vite les bureaux de ses administrations pour donner une autre image de la chasse et des chasseurs, l'image d'une activité moderne et contrôlée.

Amoureux de la nature et du grand air, Patrice cherche à améliorer et à développer tout le cursus d'information relatif à la vie de la flore et de la faune sauvage.

Son statut de garde chasse particulier et bénévole l'assermente sur tout le territoire de Pannessières, autant sur les biens communaux que privés.

Sa prestation de serment lui donne autorité à faire respecter la loi ainsi qu'à contrôler des infractions relatives à l'éthique de la chasse et de l'environnement cynégétique portant atteinte à la propriété de son rattachement. Il a donc un pouvoir de police judiciaire.

Chiens en divagation, franchissement de limites communales, chasse, braconnage, non respect de la nature seront ses priorités.

Faire avant tout de la prévention, renseigner sur les règles de fond, être objectif, impartial et honnête, respecter la loi et les individus, n'utiliser le procès verbal que par nécessité : ces interventions seront sa ligne de conduite durant les cinq prochaines années.



S'organiser pour ne pas s'endormir

L'ALC ainsi que l'ACCA de Pannessières voyant leurs effectifs se fragiliser chaque année, ont réuni leurs forces et leurs compétences en une seule association commune avec l'ambition de proposer une manifestation conviviale aux villageois. Et c'est le 17 novembre dernier qu'un groupe de bénévoles solidaires ont rejoint Christophe MARION et Gaël MONNERET les deux responsables d'association pour organiser le Beaujolais Nouveau à Pannessières.

Dés 18h30 les premiers participants ont pu déguster beaujolais et côte du Rhône primeur accompagnés d'une soupe aux potirons, assiette anglaise, fromage et dessert.

Nous avons été très agréablement surpris par le dévouement des bénévoles et nous voulons ici remercier Madame Marion, Corinne, Josiane, Michelle, Martine, Francine, Lydie, Patrice, François, Fabrice, Benoit, Jean-François, Jean-Pierre, Jean-Yves, Jean-Louis. Etonnante également la spontanéité des invités à participer à cette soirée qui restera un moment gratifiant pour les organisateurs.

Les bénéfices seront intégralement reversés au profit du CCAS.

G. Monneret

Beaujolais nouveau



Vie sociale et culturelle



Halloween

C'est à la tombée de la nuit d'un samedi soir du mois d'octobre, que d'inquiétantes silhouettes ont sillonné les rues embrumées du village, à l'affût de maisons aux vitrages encore éclairés.

Nous avons trouvé à nos portes différents vampires, sorcières, fantômes et squelettes venus quémander des friandises ...

Une initiative prise par les plus jeunes du village pour animer et faire honneur à une tradition venant ... d'outre tombe - mais surtout d'un autre continent - et réchauffer une soirée hivernale.

Fête au terrain de sport



Le dimanche 2 juillet, tous les habitants de Pannessières étaient conviés pour un rassemblement autour du city stade et du terrain de jeux des plus jeunes.

Dès le matin, des tournois sportifs étaient organisés (pétanque, football), suivis d'un apéritif offert par la commune. Un peu dans l'esprit de la « fête des voisins », des barbecues étaient à disposition pour un repas tiré du sac où chacun a apporté de quoi partager un bon moment de convivialité.

Le C.C.A.S



La Fête de Noël

Le samedi 9 décembre, enfants, parents et grands-parents se sont retrouvés au foyer pour le rendez-vous de fin d'année attendu des plus jeunes. Un spectacle très animé cette année mettait en scène des marionnettes avec une participation particulièrement active des enfants installés sur des tapis aux premiers rangs de la salle.

Puis le Père-Noël est apparu avec sa hotte toujours aussi bien garnie pour les enfants de 0 à 10 ans de la commune.

Enfin, jeunes et moins jeunes ont partagé un buffet sucré confectionné par les membres du CCAS et ce fut une fois de plus l'occasion d'un rassemblement convivial et sympathique.

C'est l'occasion de faire le bilan des différentes actions menées par le Centre Communal d'Action Sociale de Pannesières tout au long de l'année.

Outre les cadeaux des enfants, le CCAS propose également le traditionnel colis des anciens à l'occasion des fêtes de fin d'année (pour les séniors de plus de 70 ans qui n'ont participé au repas à l'Hostellerie des Mont Jura le 11 novembre dernier).

Par ailleurs, l'opération brioche qui a lieu chaque année sur tout le territoire français début octobre, au profit de l'APEI, est également menée par les membres du CCAS.



Le séjour des séniors

Comme chaque année, la commune et le CCAS de Perrigny en partenariat avec l'Association Nationale des Chèques Vacances organise un séjour à la fin du printemps pour les retraités (ou sans emploi) de plus de 60 ans des communes de Perrigny et Pannessières.

En juin 2017, la côte languedocienne fut à l'honneur avec un hébergement de qualité à Port-Barcarès, où ils ont pu profiter à loisir de la piscine comme de la mer, avec des conditions météorologiques particulièrement propice à la baignade.

Comme pour les séjours précédents, les participants sont rentrés enchantés.

À la question « qu'est-ce qui vous plaît dans les séjours séniors proposés ? », la réponse est unanime, c'est l'ambiance conviviale qui est évoquée en premier lieu. Il est vrai que depuis quelques années, les participants ont largement fait connaissance et apprécient de se retrouver chaque année pour se lancer à la découverte d'une nouvelle destination.

Les apports culturels avec des visites, des dégustations, des découvertes sont un deuxième élément de motivation pour le départ. « Il y en a pour tous les goûts ! »

L'organisation semble parfaitement rodée et à l'initiative de personnes motivées, compétentes et à l'écoute des uns et des autres. Chacun fait ce qu'il veut, il n'y a pas de contrainte, les activités sont proposées mais sans caractère obligatoire.

« On est toujours prêt à y retourner » nous confiait une participante de la première heure.

Le rendez-vous est d'ores et déjà fixé pour l'an prochain dans le Vivarais.

Toute nouvelle personne qui souhaiterait rejoindre le groupe sera accueillie à bras



LES TRAVAUX A PANNESSIERES

Plusieurs petits chantiers ont pu être menés à bien sur le territoire. Essentiellement des travaux d'entretien des bâtiments, de la voirie, ou encore des forêts.

Dans une parcelle forestière située à l'entrée du bois sur le chemin de Rosnay, des travées ont été ouvertes au broyeur par l'entreprise Raymond et les pousses de hêtres dégagées par M. Pélerin. C'est une façon de maintenir notre capital forestier pour les générations futures, de le régénérer et de lui conserver une réelle valeur.

Les travaux d'entretien de la voirie sont nécessaires si l'on tient à conserver des rues et des routes en bon état. Pannessières compte plus de dix kilomètres de ces voies pour lesquelles la bande de roulement est « gérée » par ECLA, mais aux frais de la commune, frais certes différés mais que l'on doit cependant régler. D'autre part, la commune doit prendre à sa charge les abords. Nos moyens ne nous permettent pas de régler d'un coup tous les problèmes. Nous traitons au coup par coup les plus graves. Ainsi à La Lième avons-nous dû reprendre plusieurs fossés et canaliser les eaux de ruissellement. Le rôle d'ECLA dans ce type de travaux a évolué. Ainsi le traitement des eaux de ruissellement sera pris en compte par le SIAAL. Sont à l'étude, avec cette nouvelle donne, deux chantiers : le carrefour au centre de La Lième et le Chemin des Badouillères.

Le parking du Meix d'Agay a été agrandi. Un groupe de bénévoles a construit un nouveau muret entre le nouveau parking et la propriété de Monsieur Blanchard. Merci à ceux qui ont participé à ce chantier : réalisation des fondations sur la nouvelle limite, pose et scellement de blocs achetés à la société TGDR, pose du grillage.

Dans le même temps, l'équipe d'Agathe Paysage a terminé la reprise du mur en pierres sèches qui borde la parcelle côté sud. Souhaitons qu'il soit plus solide et qu'il dure longtemps. La mise aux normes accès handicapés de la salle du foyer s'est terminée cet été avec la création d'une place de parking adaptée le long du chemin de La Mouille, la suppression d'une marche et la mise en place d'un éclairage extérieur. Benoit et Eric ont redonné un air de jeunesse à la barrière du balcon et de nouvelles marches seront posées à l'entrée principale. La rénovation de l'ensemble de la salle, et notamment la résolution des problèmes d'acoustique, est toujours d'actualité. Difficile aujourd'hui de trouver des subventions pour ce type d'opération, et les finances actuelles ne permettent pas un investissement conséquent.



Une tranchée a été creusée chemin de La Mouille pour alimenter en eau potable la maison de Cédric Belfy. Malgré de nombreux et insistants rappels au Syndicat l'Heute la Roche et à la SDEI – SOGEDO responsable des travaux, le revêtement n'est pas refait correctement à l'entrée de l'hiver, au risque de voir une forte crue creuser la route et dégrader le chemin en contrebas. Dysfonctionnement en liaison directe avec l'éloignement entre ceux qui décident et ceux qui subissent ...

Concernant l'entretien des talus, nous avons pu profiter cette année d'un échange de service avec la commune de Lavigny : Benoit utilise notre matériel pour entretenir les talus de nos voisins et l'employé de Lavigny vient élaguer arbres et buissons le long des routes avec une machine plus puissante que la nôtre. Le nombre d'heures échangé est le même pour chaque commune. Cette mise en commun du matériel évitera sans doute des investissements dans ce domaine, et ce pour chaque commune.

L'entreprise Ridez de Voiteur a abattu les arbres dangereux le long de la route de la Terrasse ainsi qu'un gros hêtre au dessus de la maison de M. Durand. Ces arbres risquaient de tomber sur les maisons en contrebas.

Affouage 2017 -2018

Les lots d'affouage ont été préparés et tirés au sort cette année encore. Ils sont situés sur la parcelle forestière N° 8, à l'arrière de la cabane de chasse. Dix affouagistes ont réservé du bois cette année. Renouvelons ici les conseils de prudence et de suivi du règlement pour que cette coupe se passe dans les meilleures conditions. Merci aux bénévoles qui ont participé au tri et marquage des bois à abattre.

11 Novembre 2017

Chaque année, le 11 novembre, a lieu la traditionnelle cérémonie du souvenir devant le monument aux morts. Cette année encore, et malgré les intempéries, un fervent hommage a été rendu aux victimes de la guerre de 1914 – 1918. Après un dépôt de gerbes devant la stèle et la sonnerie « Aux Morts », la nombreuse assistance s'est rendue à la salle des fêtes pour entendre les discours et partager le vin d'honneur.

1917 fut une année particulière dans le déroulement de la guerre. Face aux tueries des batailles du Chemin des Dames et du plateau de Craonne, face à l'arrogance et à l'entêtement du général Nivelle, les soldats à bout de forces et de sacrifices ont parfois refusé de combattre dans des attaques qu'ils savaient perdues d'avance. Alors, à l'horreur des combats et de la mort face à l'ennemi se sont ajoutés les jugements hâtifs et les fusillés pour l'exemple. Terrible année que 1917 quand l'espoir de voir bientôt finir les combats s'amenuise peu à peu pour laisser place à la lassitude et au désespoir, aussi bien chez les soldats que dans leurs familles. Aussi est-ce un hommage particulier que nous avons rendu à ces sacrifiés en ce jour du 11 novembre 2017, pour que perdure la mémoire et que leur mort inspire aux plus jeunes l'horreur de la guerre.

Coup de Gueule

A Pannessières, la vie s'écoule sereinement, en dehors que nous sommes de l'agitation des villes. Pourtant, nous devons déplorer quelques incivilités qui gâchent la vie, parfois pour des broutilles. Que de violence parfois pour une voiture mal garée et qui gêne ... Mais aussi quel manque de savoir vivre et de respect pour le travail de Benoit quand les chiens crottent sur les pelouses de la mairie ou du terrain de jeu alors que toute une campagne s'offre à eux ...

Etat Civil

Naissances:

Paul Compagnon né le 29 Juillet 2017

Zacharie Daudry né le 05 Aout 2017

Mariage :

Julie Gourvès et Julien Dray célébré le 02 Décembre 2017

Décès :

Mr Smaniotto décédé le 27 Novembre 2017